



Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse d'une modification non substantielle d'un site existant

Informations générales :

Opérateur	Bouygues	Arrdt	17ème
Nom de site	Mac Mahon	Numéro	T12263
Adresse du site	6, avenue Mac Mahon	Hauteur	R+6 (23m)
Bailleur de l'immeuble	privé	Destination	habitations
Type d'installation	Ajout 700 (non allumé) et 800/900/2600MHz sur un site existant 2G/3G/4G		
Complément d'information	Free présent sur le site (10, 110 et 220°) et OF (90°, 210°, 340°)		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			non

Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	27/05/2013
Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)	17/11/2017
Date limite de réponse de l'Agence d'Ecologie Urbaine (J+2 mois)	17/01/2018

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Afin d'optimiser la qualité radio ainsi que de répondre favorablement à l'augmentation continue de nouveaux clients sur la commune de PARIS, l'opérateur doit implanter de nouveaux équipements sur l'immeuble.
Détail du projet	Ce projet concerne le renforcement des fréquences (ajout 700/2600MHz) d'un site existant en 2G/3G/4G avec des antennes heptabandes en lieu et place des pentabandes (fréquences 700MHz, 800MHz, 900MHz, 1800 MHz, 2100 MHz et 2600MHz) et orientées vers les azimuts 10°, 125° et 220°.
Tilts (degrés)	6°

Incidence visuelle

Intégration de l'antenne	Ce projet consiste à remplacer : l'antenne existante S3 en fausse cheminée de hauteur 2m par 1 antenne de hauteur 2m en lieu et place dans fausse cheminée. L'antenne existante S2 de hauteur 2m par 1 antenne de hauteur 2m en lieu et place. L'antenne existante S1 de hauteur 2m par 1 antenne de hauteur 2m et déplacée sur le mât de l'antenne existante S2
Zone technique	Les modules techniques de taille réduite et de couleur gris clair placés sur le muret d'une cheminée à proximité de l'antenne S3 azimut 220° seront abaissés pour atténuer l'impact visuel et, ceux de l'antenne S1 azimut 10° seront déplacés dans le local technique qui comprend déjà les modules techniques de l'antenne azimut S2 125°.
Hauteur des antennes (par rapport au sol)	25.55m (AZ 10 et 125°) et 23.23m (220°)

Conformité du dossier

Date de l'avis	Avis favorable <input type="checkbox"/>	Avis défavorable <input type="checkbox"/>
Motivation de l'avis		

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes

Pas de sites particuliers dans un rayon de 100 mètres

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



25m

Pas d'immeuble rencontré dans un rayon de 25m

Simulation et conformité au seuil de la Charte

Vue des Antennes Avant/Après

Etat projeté :





Vue des Azimuts

Azimut 10



Azimut 125



Azimut 220

